

EDITO

Que dire de l'année 2018 ? Au niveau national nous déplorons à nouveau en cette fin d'année un attentat terroriste à Strasbourg et nous assurons de toute notre sympathie et de notre soutien les familles endeuillées.

Sur le plan local, la saison estivale qui a été riche en animations culturelles et sportives a connu un grand succès populaire. Commencée avec nos amis Américains de Village Harmony (que nous remercions de leur fidélité) qui, par leur présence tous les deux ans et durant trois semaines ont participé à une activité qui s'est terminée, comme toujours, par un concert.

Le concours international de chants lyriques concluant la saison en apothéose.

Pour ce qui est des investissements nous avons été au maximum de nos possibilités financières.

Avec la modification simplifiée n°1 du P.L.U lors de la réunion du Conseil Municipal du 15 décembre et le schéma directeur de l'eau qui nous permettra de présenter un programme de travaux pour améliorer notre réseau et la qualité de l'eau, deux dossiers importants ont été réalisés.

Les travaux de rénovation de la mairie débiteront avant la fin du 1^{er} trimestre 2019.

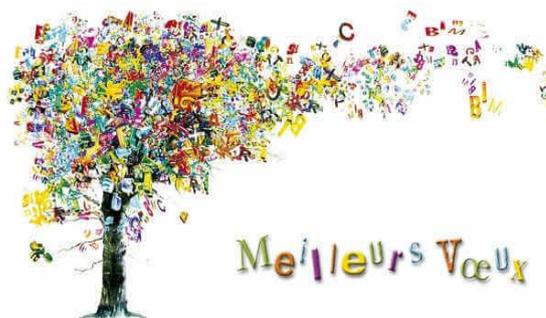
Mes meilleurs vœux à tous de santé et de prospérité pour vous-même et vos familles pour cette nouvelle année.

Pace e Salute.

Armand GUERRA

Sommaire

Conseil Municipal	P.2
Travaux	P.3 et 4
Le tri sélectif	P.5
Infos	P.6
Ecole	P.7
Vie associative	P.8 et 9
Taxe de séjour	P.10
Etat Civil et diplômes	P.11
Informations pratiques	P.12



**Pensez à vous abonner à notre
newsletter**

www.canarivillage.com

08 Septembre 2018

- Délibérations :
 - PLU Modification
 - Taxe de séjour
 - Contrat adjoint technique territorial
 - Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau
- Points sur :
 - Baux terrains communaux (Scala et Vignale)
 - Personnel entretien
 - Communauté de Communes : Collecte encombrants
- demande de réviser prix + EAU
 - STEP (contrat entretien ?)
 - Appels d'offres et travaux : Voirie – LED – EAU 1^{ère}
- tranche - Locaux Mairie
- Débriefing saison estivale
- Divers :
 - Ex lavoir Olmi
 - Aides foires extérieures créateurs
 - ADEME : nettoyage usine
 - Courriers et demandes diverses



15 Décembre 2018

- Délibérations :
 - PLU Modification
 - Route de Scala
 - Emploi Animateur (cantine)
- Points sur :
 - Appel d'offres réaménagement locaux Mairie
 - Réunion Communauté de Communes
 - Gîtes
 - Réunion cantine
 - Travaux à prévoir pour 2019
 - Expertise ruines
 - Plan Communal de Sauvegarde
- Divers :
 - Location terrain Vignale
 - Personnel technique
 - Station météo
 - Appartement Poste
 - Aménagement place du clocher
 - Courriers divers

Réunions diverses

- 03/07 : Bilan semestriel de la gendarmerie (Luri)
- 06/07 : Réunion à la Communauté de Communes (Brando)
- 09/07 : Réunion PLU
- 03/08 : Réunion appel d'offres travaux de voirie
- 04/09 : Réunion BET BERNARDINI travaux de voirie
- 24/09 : Réunion PELAGOS (BARRETTALI)
- 28/09 : Réunion Communauté de Communes
- 06/12 : Réunion mise en place PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- 14/12 : Réunion Communauté de Communes

Achats : 5 candélabres solaires

PLU : Modification simplifiée après demande de la préfecture adoptée le 15/12/2018

Eglise : Restauration du tableau de notre Dame du Mont Carmel à Sainte Marie

Bâtiment : - Climatisation du Centre Culturel
- Accès handicapé à la résidence E Valle
- Salle de bain gîte Imiza

Travaux : - Enrobé parking de Dingo
- 2^{ème} DOSSIER VOIRIE
- Lot : Marinca – Scala
- Lot : Chine- Vignale- Piazza
- Aménagement de la place du clocher
- Reprise des regards RD 80 Marinca
- Travaux sur la route de Scala

A.E.P : - Piste de Funtana Monte
- Sécurisation pont à Funtana Monte
- Système de refroidissement de l'eau à Campana
- Poteau incendie à Chine
- Captage d'eau : Source sous le clocher

Bâtiment : - Appartement au dessus de la Mairie
- Ruines Olmi et Piazza

Eglises : Carrelage Saint François

Travaux : - Vignale – Eclairage public mise en place LED
- Canelle – Réfection jetées
- Olmi - Rénovation placette St Roch et escaliers
- Parking
- Rénovations lavoirs - HLM - Pinzuta – Vignale

Achat : Achat d'un broyeur

A.E.P : - Passages à gué pour sécurisation accès Funtana Monte.
- Suite au rapport du schéma Directeur de l'eau d'importants travaux sont prévus.

Route: - Goudronnage route marine de Scala.

Travaux en cours ou en attente
D'attribution de marchés

- Chine : Remplacement de l'éclairage public par des lampes LED
- Travaux de rénovation de la Mairie



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document qui identifie l'ensemble des risques susceptibles de survenir et qui décrit les actions à mettre en œuvre pour y répondre. Le Conseil Municipal a chargé Nathalie Chiaramonti de solliciter les responsables pédagogiques du Master Risques Majeurs de l'Université de Corse afin de permettre aux étudiants dans le cadre de leur formation, d'aider notre commune à réaliser ce document.

Un exercice de gestion de crise a été organisé, début décembre afin de finaliser le document, par les étudiants du Master 2^{ème} année avec l'appui du Capitaine Coque. Les étudiants du Master 1^{ère} année, les responsables pédagogiques Lila Ferrat et Alessandra Falchi ont joué différents rôles afin de tester la réponse de l'équipe communale (élus, personnel communal ...), membres du Poste de Commandement Communal.

Une expérience formatrice et enrichissante pour les étudiants qui ont mis en application leur programme d'études, une belle collaboration pour notre commune et un document très utile pour organiser le soutien des populations.



Le Poste de Commandement lors de l'exercice de crise (Photo Lila Ferrat)

Armand Guerra (Directeur des Opérations de Secours)
Jean-Michel Simonetti (Responsables des Actions Communales)

Cellule secrétariat/
communication

Jean-Pierre Pellegrini
Stéphanie Granini
Sandrina Gassmann

Cellule terrain

Simon Gassmann
Jean-Marc Santini
Thierry Granini /
Stéphane Gassmann

Cellule logistique

Eric Granini
Christophe Talahagcha
Raoul Gassmann

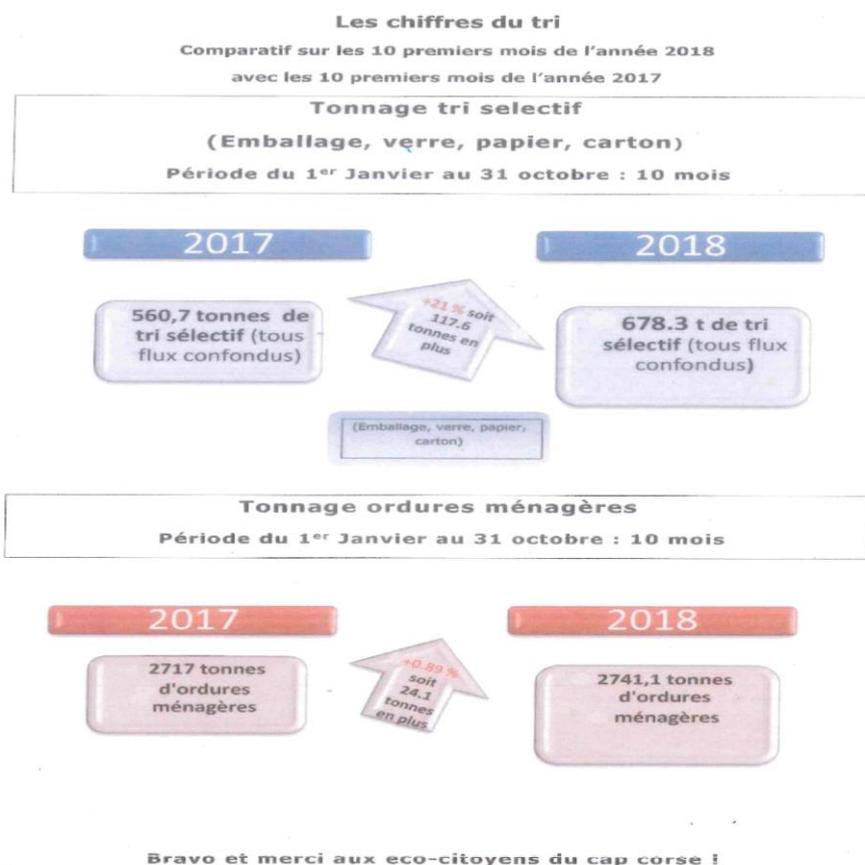
Les membres du Poste de Commandement Communal



Les participants à l'exercice de gestion de crise (Photo Pierrette Franceschi)

Parallèlement à ce travail, un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) a été réalisé, vous le trouverez joint à ce bulletin semestriel. Cette plaquette regroupe les risques recensés dans notre commune et vous indique les consignes à respecter en cas de crise.





TRI ET DECHETS MENAGERS

- Le tableau ci-dessus montre une progression sensible du tri sélectif intercommunal (21%).
- Il nous montre aussi, paradoxalement, une non diminution du tonnage d'Ordures Ménagère.

QUELQUES CHIFFRES sur la situation prévisionnelle du traitement des OM résiduelles en Corse

- Tonnage total à traiter : 170 000 Tonnes par an.
- Capacité de traitement : 100 000 Tonnes par an.
- Traitement prévu hors de Corse 70 000 Tonnes par an.

A noter que, sans traitement hors de Corse, le site de Viggianello arriverait en fin d'exploitation au premier trimestre 2020 !!!

LE COUT DE L'EXPORT

- Estimé au minimum à 10 millions d'euros.
- Il semble, en l'état, impossible au Syvadec de le financer, sauf à faire passer le prix de la tonne de 160 à près de 300 euros la tonne et de voir nos factures exploser !!!
- A l'heure actuelle **aucune solution n'est trouvée** et l'appel d'offre « transport » est infructueux car d'un montant largement supérieur à l'estimation initiale.

CONCLUSION

La situation est très tendue et nous restons très vigilants à ce que nos administrés ne pâtissent pas de cette situation financière.



La municipalité de Canari organise un concours ouvert à tous les photographes amateurs, dont le thème est ... Canari.

Chaque participant choisit au maximum deux photos prises dans la commune (paysage, faune, flore, architecture...), sous forme numérique ; il les transmet ensuite par mail à l'adresse Canari.concours.photo@gmail.com avant le 30 juin 2019, en indiquant son nom, la date des photos et en leur ajoutant éventuellement un titre.

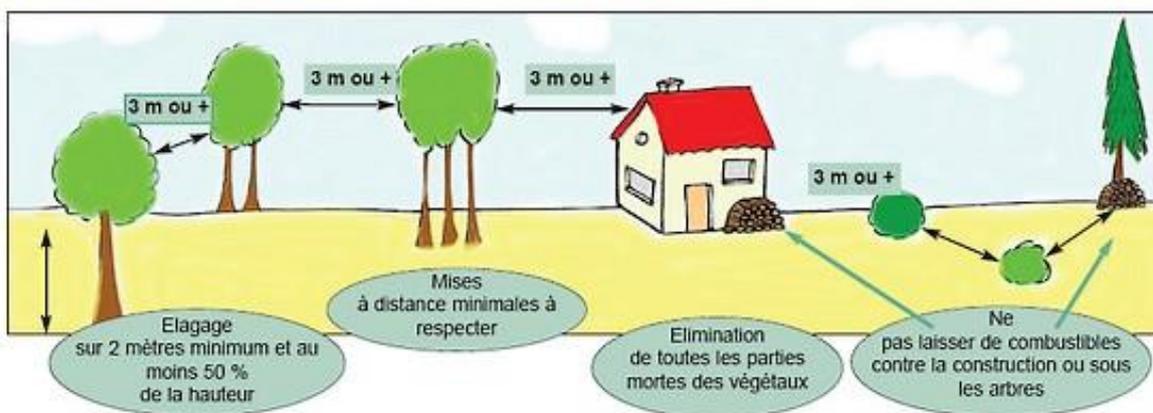
Un jury désignera les 10 à 20 plus belles photos de Canari 2019, qui seront présentées au public cet été (mois d'août).

Le règlement complet sera disponible sur le site internet de la mairie ; tout renseignement peut également être obtenu via l'adresse mail ci-dessus.

Tous à vos appareils : que vous résidiez dans la commune ou que vous y soyez de passage, nous vous souhaitons un bon safari photo Canarais !

DEBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE (bande des 50 mètres)

Débroussailler, CE N'EST PAS TOUT ENLEVER
mais, c'est respecter les distances de sécurité afin de garantir une discontinuité de la végétation



En cas de feu, pensez à fermer toutes les ouvertures de votre maison et restez confinés chez vous si le feu est proche.

Conseils : Vous devez éliminer les végétaux coupés, soit par incinération en respectant la réglementation départementale d'emploi du feu, soit par évacuation dans une déchetterie, soit par broyage. Un **entretien annuel** garantit le maintien en conformité de la zone débroussaillée et nécessite un travail moins important que le premier débroussaillage.

SORTIE A LA PATINOIRE



Ce mardi 11 décembre, nous sommes allés à la patinoire de Bastia avec les élèves de Centuri.

Dès que nous sommes arrivés, nous avons chaussé des patins et mis un casque. Deux groupes ont été faits : d'un côté tous les élèves de CM2, qui sont allés patiner avec d'autres CM2 de l'école de Jeanne d'Arc, et les plus jeunes qui sont allés sur la glace avec la maîtresse de Centuri.

Nous avons commencé à patiner en faisant le tour de la patinoire en nous tenant à la clôture. Quand nous avons terminé cet exercice, nous devions passer sous une barre puis slalomer entre des plots.



Les monitrices ont donné un autre exercice : il fallait prendre un plot qui représentait une assiette, le porter sans le laisser tomber jusqu'au milieu de la piste et le poser délicatement sur un plot plus haut.

Cassandra a dû enjamber des cerceaux et se baisser davantage pour passer sous les barres.

A la fin, bien fatigués mais contents, nous avons goûté tous ensemble sur la place Saint Nicolas.

Le gouter fini, nous avons pris le car pour remonter à Canari.



La fête de Noël des enfants s'est déroulée dans la bonne humeur ce jeudi 20 décembre après l'école. Nous remercions toutes les personnes présentes d'avoir participé à notre tombola et acheté les objets de décoration.

Nous remercions aussi nos familles pour l'organisation du marché, de la tombola et pour la décoration de la salle.

Nous pourrions ainsi effectuer au mois de mai un séjour linguistique à Savaghju.

Les élèves de l'école de CANARI

ASSOCIATION CANARI Racing

2^{ème} semestre 2018

Pour nos lecteurs amateurs de sport automobile les résultats de nos Canarais et voisins de cette fin de saison.

21-23 septembre CORTE

Robert et Célia SIMONETTI - DS3 A8W 16^{ème}

Léria BENETEAU et Pierre Dominique CESARI - Peugeot 106 F2014 Abandon

26-27 octobre NEBBIU - SAINTFLORENT

Le plein d'engagés pour ce rallye à domicile !

Moderne

N°26 Ugo et Coralie GREGORJ - Clio F2014 17^{ème} – 4^{ème} groupe F – 3^{ème} classe 14

N°42 Jean Paul LAZZARINI et Thomas MOSCONI - Peugeot 106 A6K 25^{ème} - 6^{ème} groupe FA – 4^{ème} classe 6K

N°80 Jo MIGNONI et Alicia GUIDICELLI - Peugeot 106 – F 2013 – 67^{ème} – 8^{ème} classe 13

N°96 Léria BENETEAU et Philippe TROMBI - Peugeot 106 XSI F2012 – 64^{ème} – 4^{ème} classe 12

VHRS

N°300 Tony PADOVANI et Marine GOUARDO - BMW I E30 – 2^{ème} !

Tous les équipages engagés ont terminé l'épreuve – Bravo à tous !

16-18 novembre MARE E MACCHIA

Robert et Célia SIMONETTI - Citroën DS3 R5 – 9^{ème}

14-16 décembre BALAGNE

Robert et Célia SIMONETTI - Citroën DS3 A8W – 23^{ème} – 4^{ème} groupe A – 2^{ème} A8W

Jean Paul LAZZARINI et Thomas MOSCONI - Peugeot 106 F2013 – 3^{ème} classe 13

Amis sportifs bonne inter saison et à l'année prochaine.

Le Président
Charles GREGORJ

Association Artistique Culturelle et Musicale du couvent de Canari

En septembre 2018, l'Association Artistique, Culturelle et Musicale du Couvent de Canari a organisé un de ses plus beaux concours. Tant la qualité des chanteurs, la personnalité exceptionnelle des membres du jury, l'organisation, ont empreint cet évènement d'une ambiance humaine extraordinaire.

Merci à tous ceux, qui nous ont aidés dans cette belle réalisation : loger les chanteurs, les voituriers, merci au maire, son 1^{er} adjoint Jean Michel Simonetti, merci à Sandrina pour son dévouement, à ma chère Félicité Bourgeois pour sa présence si précieuse depuis le tout début, à ma famille (à toutes épreuves) et enfin merci à la merveilleuse population de Canari.

Plus que jamais déterminé, nous organiserons le 12^{ème} Concours du 2 au 6 Septembre 2019, et n'en doutons pas ce sera encore une belle fête.

Nous vous souhaitons, une Bonne et Heureuse nouvelle année.

Le Président
Jacques Scaglia

Association des Amis de la Chapelle de Saint Thomas de Marinca

Nous tenons à remercier tous les Adhérents et généreux Donateurs à l'ACSTM car, grâce à eux, nous avons pu cette année faire les travaux de rénovation que nous avons prévus sur notre petite (mais si jolie...) chapelle de St Thomas de Marinca. Là voilà toute belle et propre avec trois de ses façades repeintes ainsi que la voute intérieure.

Nous tenons également à remercier l'entreprise GUIDICELLI d'une part pour son aide, mais aussi pour avoir tenu sa promesse, malgré ses difficultés de planning (intempéries aidant...) et autres, pour que la Chapelle soit en « tenue de fêtes » et puisse ainsi mieux recevoir les superbes animations et décorations de Noël. Celles-ci sont l'œuvre de Sylvie, Eric, Toussaint et Ginette qui font « revivre » magnifiquement notre petit hameau malgré son « dépeuplement » hivernal. Un grand BRAVO à eux. Surtout, merci à vous tous « d'aimer » Marinca.

Cher(e)s Ami(e)s, il reste encore du travail à accomplir et nous en discuterons au cours d'une Assemblée Générale que nous allons prévoir dans le courant du 3^{ème} trimestre 2019 : rénovation des deux façades restantes de la Chapelle, gouttières ? Les peintures des portes, bancs, etc... seront effectuées par les nombreuses bonnes volontés qui se sont manifestées, et c'est donc dans la joie et la bonne humeur que nous nous mettrons au travail au Printemps.

D'ici là, Adhérents ou pas à l'ACSTM, tous nos vœux vous accompagnent pour une Bonne et Heureuse Année 2019, paix et santé pour vous et vos familles.

En attendant le plaisir de tous nous retrouver bientôt sur « les bancs du village », prenez bien soin de vous.

« Pace e Salute a tutti »

Bien amicalement,

P/ Le président
Thérèse MATTEI

LA KANELATE

En cette fin d'année, nous sommes heureux de vous annoncer le retour, le 20 novembre dernier, du tableau de Notre Dame du Mont Carmel. Après plus d'un an de long et minutieux travail de restauration. Effectué par Madame Ewa Poli et son fils Nicolas.

L'éclairage des façades de la chapelle a été amélioré.

Nous allons faire vérifier la bonne étanchéité de la toiture. Des petits travaux d'entretien et le nettoyage permanent ont été effectués.

Nous avons pu célébrer la messe et la procession du 15 août à l'heure voulue, la présence de nombreux jeunes confrères, que je remercie, nous a fait chaud cœur.

Avec la municipalité, nous avons à l'étude le projet de la restauration et la recherche de financement de l'ensemble du Chœur de la chapelle ; il s'agit d'un travail important qui devrait valoriser ce patrimoine exceptionnel qui représente une valeur historique, religieuse et culturelle pour la Corse et notre commune.

Comme chaque été la chapelle a été très visitée avec beaucoup d'intérêt, elle représente en effet un attrait certain par son architecture et son site qui incite au recueillement et à la méditation.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous aident à préserver et restaurer cet édifice.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, Pace e Salute pour 2019.



Le Président
Maurice BERTONI

Le 8 septembre 2018, notre conseil municipal a opté pour une formule « au réel » de la taxe de séjour applicable dès le 1^{er} janvier 2019.

Les grandes lignes vous en sont communiquées ci-après :

- Taxation au réel (nombre de nuitées réellement passées dans vos hébergements par les personnes majeures)
- Taxation annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre)
- Relevés déclaratifs trimestriels (mars – juin – septembre – décembre) à nous retourner en Mairie avant le 15 du mois suivant accompagnés des règlements directement perçus
- Ces relevés doivent faire apparaître toutes les nuitées taxables, y comprises celles acquises par le biais d'hébergeurs nationaux
- Taxation (y compris taxe additionnelle de la Région)

Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidence de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,60 €/nuitée
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidence de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles	1,00 €/nuitée
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, Meublés de tourisme 1 étoile	0,90 €/nuitée
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement	5 % (plafond à 2,50/nuitée)

A BIEN NOTER :

- Une amende de 200 € sera établie pour tout relevé déclaratif non transmis en temps et en heure
- Toute annonce en ligne proposant un logement à la location sera considéré comme taxable
- En cas de litige, il vous appartiendra dorénavant d'apporter la preuve d'un éventuel lien amical ou familial avec les occupants en nous transmettant leur déclaration sur l'honneur accompagnée de la photocopie de leur carte d'identité
- Vous avez l'obligation d'autoriser la plateforme à collecter la taxe de séjour pour votre compte

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations dont vous auriez besoin.

Naisances

- Le 11/08/2018 : Léandre fils de Julie SERAY et de Damien ROSSI
- Le 04/10/2018 : Rose Lisa fille de Laetitia BERTRAND et de Pascal MATTEI
- Le 10/10/2018 : Emilie fille d'Elzbieta Anna KIELBOWICZ et de Jean-Mickaël GUIDICELLI
- Le 29/11/2018 : Enata fils d'Alexandra GALLEGRO et de Florent NOEL

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux enfants, ainsi qu'aux parents, grands-parents et arrières grands-parents.

Décès

- Le 09/02/2018 : Monsieur GOURAULT Jacques
- Le 01/08/2018 : Monsieur AMBROSINI Jean Charles
- Le 22/09/2018 : Monsieur ORSONI Dominique
- Le 30/09/2018 : Monsieur LONG Michel
- Le 28/10/2018 : Monsieur CIASO Claude
- Le 31/10/2018 : Madame RAMORA Hélène née AGOSTINI
- Le 02/11/2018 : Monsieur GARCIA Michel
- Le 11/11/2018 : Monsieur ANTONELLI Robert
- Le 20 /12/2018 : Madame SIMONETTI Eliane née GUERRA

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Mariage

- Le 30/08/2018 : GOMBERT Pauline et MICHEL Laurent
- Le 06/10/2018 : PIETRI Léa et LANO Guillaume
- Le 13/10/2018 : FERRARI Angélique et CANIFFI Jonathan

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux mariés.

Diplômes

- Nicolas MARTELLI : BTS Maritime Pêche Gestion de l'environnement
- Marie Charlotte ANGIUS : BAC pro restauration et pâtisserie

Nos plus sincères félicitations à tous les diplômés.

En ce qui concerne cette rubrique, nous vous demandons de nous aviser de tout évènement que vous désirez voir paraître. Nous n'avons pas toutes les informations en temps voulu. Nous vous remercions.

Horaires d'ouverture



Mairie

Lundi et Vendredi : de 9h à 12h

Mardi et Jeudi : de 14h à 17h

Conservatoire du Cap Corse

Juillet et Août : tous les jours de 10h à 13h et de 16h à 20h

Hors cette période : visites sur rendez-vous

Lundi et Vendredi : de 9h à 11h

Mardi et Jeudi : de 14h à 16h

Bibliothèque

Lundi et Samedi : de 10h à 11h

Numéros utiles



Gendarmerie Brando : 04 95 33 20 17

Gendarmerie de Luri : 04 95 35 09 41

Mairie : 04 95 37 80 17

Service de car Canari – Bastia le mercredi :

Mairie de Barrettali : 04 95 35 10 54

Collecte des encombrants

S'adresser à la mairie.

Tri sélectif : Sacs Cabas : utile au tri sélectif disponible en mairie (1 par foyer)

Urgences



Pompiers 18 ou 112

SAMU 15

Médecin Dr Jochmans – 04 95 37 00 04 – Cabinet médical ouvert le mardi à partir de 14h à la Résidence E valle
Dr Salaün – 04 95 35 42 90 – A domicile tous les vendredis sur rendez-vous

Infirmière Mme Guidicelli – 04 95 37 83 86

Permanences des soins en Haute-Corse

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié, appelez d'abord votre médecin.

En l'absence de votre médecin traitant téléphonez à **la REP 2B au 04 95 30 15 03**.

Du lundi au samedi de 20h à minuit - dimanche et jours fériés de 8h à minuit - Si une vie est en danger appelez le **15 SAMU 2B**.

Accord Collectivité de Corse / Service d'Incendies et de Secours

0800 004 020 - C'est le numéro d'appel en cas de problème de sécurité sur le réseau routier. Il permet de joindre de façon permanente le Service d'incendies et de secours.

PNEUS... CA SUFFIT !!!

Nous vous rappelons que les pneus ne sont pas acceptés en déchetterie et qu'il vous appartient de gérer vos pneus usagers. Il est inconcevable et inacceptable de polluer notre village ainsi.